



SNUDI FO 91

Bourse du travail
12, place des Terrasses de l'Agora
91000 ÉVRY
Tél : 01 60 79 25 58
Caroline Godoy : 07 49 56 51 66
Claire Coasne : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



Essonne : Chaos dans les écoles

Il y a un an, en mars 2020, Macron et Philippe et son gouvernement décidaient d'un premier confinement. Les hôpitaux saturés ne pouvaient soigner la vague de malades. Dans cette urgence sanitaire sans précédent certains d'entre nous pouvaient à l'époque accepter les arguments de ce gouvernement. Le manque de médecins, d'infirmiers, d'aide-soignants, de lits de réanimation... La classe à distance sans formation, sans moyen, sans accompagnement ... Les pensionnaires des EHPAD sacrifiés... Nos grands-parents, nos parents, non prioritaires au soin ... Les salariés essentiels et les autres non essentiels ... etc

Mais un an après, en ce mois de mars 2021, alors que des mesures particulières de confinements ont été à nouveau prises dans 16 départements dont les 8 de la région parisienne et que les écoles des départements d'Île-de-France sont dans un état désastreux pouvons-nous encore accepter l'inacceptable ?

Les collègues, dans leurs écoles, confrontés à la nouvelle flambée de la pandémie, restent démunis, non protégés, en incapacité de protéger les élèves dont ils ont la responsabilité. Les collègues remplissent les fiches RSST, interpellent les IEN par l'intermédiaire du Conseil des maîtres, se mettent en grève, tentent de se protéger avec le droit de retrait qui bien que légitime est contesté par la hiérarchie.

Les collègues sont très inquiets pour leur santé mais aussi pour celle de leurs élèves.

Chaque jour en Essonne, les enseignants remplaçants manquent par dizaines. Les enseignants qui sont testés positifs au COVID19, ou qui sont « cas contact », ou personnel « à risque » (en ASA) ne sont pas remplacés.

Les équipes se croient obligées de se répartir les élèves ! Répartir les élèves, cela a du sens dans l'urgence, par exemple en attendant l'arrivée du remplaçant dans l'après-midi... Mais la répartition est devenue la règle depuis plusieurs années dans nos écoles à cause de la pénurie organisée de remplaçants.

On est loin du protocole blancher et de son objectif utopique du « non-brassage » ou d'un petit brassage mais par cycle. Au nom de la continuité pédagogique et du service public de l'éducation impossible de renvoyer les élèves chez eux... Comment assurer la classe dans ces conditions ? Avec en permanence un surnombre d'élèves alors qu'il faudrait baisser les effectifs pour travailler mieux et (crise sanitaire en sus) pour travailler dans une atmosphère plus saine !

L'école n'est pas une garderie !

Sans oublier un nombre substantiel d'élèves sans AESH ce qui nuit encore davantage à

l'organisation pédagogique. Au moins 60 élèves avec notification MDPH sont toujours en attente d'une AESH ! Et même quand les AESH sont recrutées ce n'est pas pour autant qu'elles sont en classe car les absences sont identiques à celles des PE et qu'il n'existe pas d'AESH remplaçante.

Le Ministre Blanquer et ce gouvernement sont totalement responsables du désastre actuel et du chaos généralisé dans les écoles !

Responsables aussi d'une mise en danger de notre santé, d'une dégradation considérable des conditions d'enseignement, d'une déréglementation généralisée qui porte atteinte aux principes républicains fondamentaux qui exigent l'égalité de toutes et tous devant l'accès à l'instruction. Là encore, les beaux discours sur « l'égalité des chances » ont fait leur temps !

Alors qu'il a débloqué 600 milliards d'euros au titre de son plan de relance (plus de 10 fois le budget annuel de l'Éducation Nationale, plus de 8 fois celui de l'ensemble des hôpitaux) dont bénéficient les entreprises qui continuent à licencier, ce gouvernement n'a pris aucune mesure d'urgence qui s'imposait pour les écoles. Pas un seul centime n'a été attribué aux écoles pour protéger les élèves et les enseignants. Pire : blanquer s'est vanté d'avoir « rendu » plus de 200 millions d'euros venant du budget de l'Éducation Nationale !

Chers collègues comprenez bien que c'est une démarche volontaire de sa part et non pas une impossibilité budgétaire !

Même les contractuels « BRIGAD COVID » engagés en urgence de janvier à février 2021 ont vu leur contrat stoppé au début des vacances d'hiver pour être repris sous pression syndicale et sanitaire au retour des vacances ! **15 jours sans salaire !** Le ministère blanquer est bien un ministère d'Harpagon ! 15 jours d'économie sur le dos des personnels. Que de mépris là encore !

Mais cela va encore plus loin :

1€ demandé aux collègues pour être testés sur leur lieu de travail en même temps que leurs élèves ! Il n'y a pas de petites économies pensez-vous ? Que nenni. Si vous êtes testés et reconnus malades sur votre lieu de travail c'est un accident de travail, une maladie professionnelle. Mais si on vous fait payer 1€ c'est comme tout un chacun le reste à charge de l'assurance maladie à laquelle vous cotisez sur vos fiches de salaire. Ce n'est donc pas un test dont votre employeur serait responsable du résultat et de votre contamination.

Depuis plus d'un an, Blanquer refuse de répondre aux revendications :

- Il a refusé de débloquer les moyens nécessaires pour mener une véritable campagne de protection sanitaire, faite de tests systématiques, de masques réellement protecteurs fournis par l'État, de vaccination systématique pour tous les collègues qui en feraient la demande.
- Il a refusé de réquisitionner les locaux et recruter massivement les personnels nécessaires pour alléger tous les effectifs dans les classes et permettre à tous les élèves de suivre tous leurs cours dans leur classe dans des conditions sanitaires acceptables
- Il a refusé de débloquer les moyens nécessaires pour permettre aux collectivités territoriales de recruter en masse tous les agents indispensables pour entretenir et désinfecter les locaux.
- Il a tourné le dos à son obligation de fournir pour tous les élèves la garantie d'avoir un enseignant, en refusant de donner les moyens de procéder au remplacement systématique des collègues absents ou en ASA

Bien au contraire, à chaque étape, le ministre a annoncé une aggravation des mesures de déréglementation, parmi lesquelles, les « formations » constellations obligatoires et non conformes aux besoins des enseignants, la loi Rilhac qui dotera les directeurs « d'un véritable pouvoir de décision en les rendant délégués de l'autorité académique pour le bon

fonctionnement de leur école....

Blanquer, au lieu de dégeler le point d'indice nous a fait l'aumône d'une ridicule prime informatique ! Que de mépris ! Alors que nos salaires sont de 20% en retard sur l'inflation.

Dans de nombreuses écoles les enseignants, les parents se mobilisent

En Essonne, à Sainte Geneviève des Bois et à Draveil, des remplaçants et du personnel d'entretien supplémentaires ont été affectés à l'année grâce à la mobilisation des équipes enseignantes unies ! Les équipes ont alerté les parents sur la réalité sanitaire alarmante, des fiches RSST ont été envoyées par dizaines aux inspections, la mairie a reçu un courrier du Conseil des maîtres, des déclarations d'intention de grève ont été envoyées à l'inspection.

Si vous souhaitez vous aussi vous mettre en grève un préavis de grève a été déposé par la FNEC FP-FO pour tous les jours jusqu'aux congés d'avril. Vous pouvez donc envoyer des déclarations d'intention de grève. Réunissez vous en équipe, listez vos revendications, contactez nous et nous vous aiderons.

Pour éviter un véritable sacrifice de la jeunesse et des enseignants le SNUDI FO 91 exige qu'un véritable plan d'urgence soit immédiatement mis en œuvre :

- **Plan d'urgence de recrutement massif et immédiat d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires (notamment ceux qui sont engagés en Essonne comme contractuels mais pas comme PES !) et le ré-abondement de la liste complémentaire à hauteur des besoins et la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats de tous les vacataires recrutés et leur titularisation lorsque cela fait plusieurs années qu'ils donnent satisfaction et enchaînent les CDD;**
- **Recrutement de toutes les AESH nécessaires !**
- **Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'État ;**
- **L'annulation de toutes les fermetures de classes prévues et la création de tous les postes et classes nécessaires !**
- **Fourniture, à minima, de masques de bonne qualité se mettant en place facilement qu'ils soient chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les enseignants et AESH de l'Essonne, ou qu'ils soient de type FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels vulnérables en activité qui le souhaitent ;**
- **Fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables (car certains élèves utilisent le même masque sur de nombreux jours), de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant ;**
- **Vaccination immédiate des enseignants qui souhaitent être vaccinés ;**
- **Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires ;**
- **Arrêt des observations en classe organisées dans le cadre « des constellations »**
- **Arrêt des visites d'IEN quand cela nécessite la répartition des élèves dans les autres classes, le temps de l'entretien, faute de remplaçant disponible**
- **Réquision de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler.**
- **Respect du volontariat pour tout travail à distance !**

Le Conseil Syndical du SNUDI FO 91

29 MARS 2021